



Carcassonne le 12 février 2020

Le Président du Conseil départemental

POLE AMENAGEMENT DURABLE
Direction du Développement, de l'Environnement
et des Territoires

Service Aménagement

Tél : 04.68.11.31.41. et 04.68.11.63.70.
Fax : 04.68.11.68.91.

Objet : Arrêt Révision allégée n°1 du PLU – Réunion PPA le 3 mars 2020

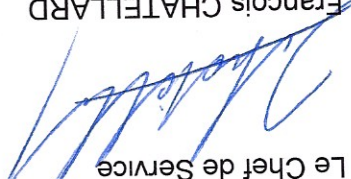
Monsieur le Maire,

Je reçois votre invitation à la réunion de présentation du projet arrêté de révision allégée n° 1 du PLU de votre commune prévue le mardi 3 mars 2020 et vous en remercie.

~~Je suis au regret de vous faire savoir que le service Aménagement ne pourra pas être présent à cette réunion, et vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'en envoyer le compte-rendu.~~

Toutefois l'information a été communiquée aux services concernés de la Direction (Environnement, Eau) ainsi qu'à la Direction des Routes et des Mobilités : ils devront confirmer ou pas leur participation à la réunion, et/ou nous transmettre leurs éventuelles observations sur les documents que vous avez communiqués, observations que nous ne manquerons pas de vous adresser avant la date de la réunion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération.

Pour le Président et par délégation,
Le Chef de Service

François CHATELLARD



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Aude

Carcassonne, le 12 février 2020.

Monsieur Didier ALRIC
Maire de Plaigne
Rue Ceinture
11420 PLAIGNE

Affaire suivie par Alexandra GUIDICELLI
Secrétaire Générale – Directrice des Services
E-Mail : direction@cm-aude.fr
Nos Réf. :
PV/AG/VR
N° 2020-
Objet : PLU PLAIGNE

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 31 janvier 2020 concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **PLAIGNE** et je vous en remercie.

Il est important que les communes et les territoires portent une attention particulière aux artisans et à leur demande, souvent forte, de lieux et de locaux d'activité adaptés. Ce faisant, ils répondent ainsi à la demande de la population en matière de services.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à apporter à votre révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président,

Pierre VERA